

AFFAIRE N° 13 ✓

PROPOSITION de M. VINSON Paul concernant un terrain sis à Sainte-Clotilde

Le MAIRE. - Messieurs, vous savez que M. VINSON nous a fait des propositions pour son terrain sis à Ste-Clotilde, propositions qui s'élèvent à 45.000.000 de francs pour la totalité de l'emplacement.

Une expertise sera demandée pour une acquisition amiable et dans tous les cas faute d'accord amiable, je vous demande d'ores et déjà l'autorisation de procéder à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.